



DOCUMENTS D'INFORMATION

La bispiritualité, les Autochtones LGBTQ et la purge

Albert McLeod

Le 28 novembre 2017, le premier ministre du Canada, Justin Trudeau, a présenté des excusesⁱ aux Canadiens et Canadiennes LGBTQ2 pour les préjudices passés que leur a causés l'État. Un an plus tôt, le premier ministre avait nommé le député Randy Boissonnault à titre de conseiller spécial sur les enjeux liés à la communauté LGBTQ2. Son mandat consistait notamment à conseiller le premier ministre sur l'élaboration et la coordination du programme LGBTQ2 du gouvernement du Canada, y compris quant à la protection des droits LGBT au pays et aux enjeux de discrimination actuelle et passée à l'encontre de la communauté.ⁱⁱ Un Secrétariat LGBTQ2 a également été mis sur pied, le budget de 2017 prévoyant 3,6 millions de dollars sur trois ans pour sa création au sein du Bureau du Conseil privé. Dans le cadre de ses activités, le Secrétariat est appelé à travailler avec les grands acteurs LGBTQ2 de l'ensemble du pays.

L'annexion du chiffre 2 (bispirituel) à l'acronyme mondialement reconnu LGBTQ a été un moment charnière pour de nombreux militants autochtones LGBTQ/bispirituels. Il s'agissait de la toute première fois en 150 ans d'histoire coloniale que l'on reconnaissait formellement l'existence des Autochtones LGBTQ au Canada. Depuis la première législature fédérale en 1867, les Autochtones LGBTQ avaient tour à tour été sous la coupe des partis élus suivants : treize libéraux, cinq conservateurs historiques, cinq libéraux-conservateurs, cinq progressistes-conservateurs, un unioniste et un conservateur moderne. En raison de la conception hétéronormative et patriarcale des mœurs sociales et politiques à cette époque, toute mention des personnes LGBT était proscrite, sauf dans le cadre d'affaires criminelles. La reconnaissance politique des personnes autochtones LGBTQ relevait de l'impossible.

L'existence des Autochtones LGBTQ sur les continents américains a surtout été répertoriée par des anthropologues et chercheurs universitaires tels que Matilda Coxe Stevenson, qui a écrit au sujet de We'wha, un lhamana zuñis ayant vécu de 1849 à 1896ⁱⁱⁱ. Toutefois, une telle compréhension n'était pas acquise au sein de la société colonialiste en général au Canada. De pair avec cinq églises chrétiennes^{iv}, l'État a institué l'ère des pensionnats indiens, qui a sonné l'éradication des concepts autochtones d'inclusion de genre qui ne cadraient pas avec les valeurs eurochrétiennes. L'homophobie et la transphobie enchâssées dans les pensionnats indiens a fini par éroder l'acceptation sociale autochtone des diverses identités de genre et des relations entre personnes de même sexe.

En 1975, Randy Burns et Barbara Cameron ont mis sur pied à San Francisco le premier groupe LGBTQ autochtone en Amérique du Nord, Gay American Indians. La fondation d'un tel groupe

était le fruit de la migration des Autochtones LGBTQ, qui délaissaient villages ruraux et réserves en quête d'acceptation dans les quartiers et bars gais des centres urbains. Possiblement pour la première fois en plus d'un siècle, les Autochtones LGBTQ ont commencé à s'affirmer en tant que personnes LGBT. Pendant cette période, les personnes LGBT de couleur étaient confrontées à la stigmatisation, à la discrimination et au racisme de la communauté gaie en général; dans bien des cas, elles évoluaient en marge de la culture gaie.

L'épidémie de sida chez les homosexuels au début des années 1980 a aussi incité les Autochtones LGBT à se regrouper pour créer des réseaux d'entraide et des espaces sûrs sur le plan culturel. La Nichiwakan Native Gay Society (aujourd'hui appelée Two-Spirited People of Manitoba) a été fondée en 1986 à Winnipeg, tandis que le groupe 2-Spirited People of the 1st Nations voyait le jour à Toronto en 1989.

Le terme « deux esprits » (aussi traduit en français par « bispiritualité »)^v a été introduit en 1990 à l'occasion de la troisième rencontre annuelle du groupe North American Gays and Lesbians; les groupes autochtones LGBT l'ont rapidement adopté à l'échelle du continent nord-américain. Il est vite devenu un terme générique pour définir les Autochtones LGBTQ en contexte culturel et historique, ce nom étant issu d'une vision de Myra Laramée, une chef spirituelle présente au rassemblement de 1990. Si le terme est généralement perçu comme une référence à un esprit masculin et féminin, c'est en fait une interprétation erronée de ce que l'on appelle un nom spirituel – un nom reçu du monde des esprits. Il s'agit d'une interprétation complexe qui n'est pas nécessairement reliée aux expériences humaines.

L'introduction du terme bispiritualité (en anglais, Two-Spirit) a recadré la relation entre le plus vaste mouvement de libération LGBTQ et les Autochtones queers, qui étaient racialisés et généralement considérés en tant que minorités ne pouvant rivaliser de près ou de loin avec le militantisme gai des hommes blancs cisgenres. L'identité bispirituelle a été admise au fil du temps, et bon nombre d'organisations LGBT appartenant au courant dominant ont élargi leur mandat pour l'y intégrer. À titre d'exemple, Égale emploie l'acronyme LGBTQ2S sur son site Web.

Il importe de noter que les Autochtones LGBTQ ont introduit la spiritualité dans la culture LGBTQ, et ce, alors que bon nombre de groupes religieux voyaient toujours en les personnes queers des abominations à la spiritualité corrompue. La présentation des autochtones LGBTQ à titre d'êtres spirituels au 20^e siècle s'est avérée un antidote efficace contre la haine virulente qu'avait entretenue l'Église catholique à leur endroit pendant de nombreuses générations.

Le rapport de l'Enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, publié le 3 juin 2019, attestait de la réintégration de la bispiritualité dans la conscience

culturelle et politique autochtone. Le mandat fédéral dont avait hérité l'enquête concernait les femmes autochtones, mais il s'est rapidement imposé que la définition autochtone d'une femme incluait les femmes trans ainsi que d'autres genres et identités sexuelles. Bien que le mandat n'a pas changé, sa mission s'est étendue aux personnes 2ELGBTQQIA disparues ou assassinées. Le rapport inclut les personnes 2ELGBTQQIA dans ses 231 appels à la justice^{vi}.

Pour les personnes bispirituelles, les excuses du gouvernement du Canada aux survivants des pensionnats indiens, formulées le 11 juin 2008, rejoignent les excuses exprimées plus tard aux personnes LGBTQ2 du Canada. Dans les deux situations, les personnes bispirituelles ont été ciblées et lésées par l'État, sans qu'il y ait réparation ni indemnisation dans la plupart des cas. Les pensionnats indiens ayant vu le jour au milieu du 19^e siècle, bon nombre des Autochtones bispirituels/trans qui ont été pris dans leur engrenage sont depuis longtemps décédés. La Convention de règlement relative aux pensionnats indiens (2006) prévoyait deux formules d'indemnisation : une indemnisation d'expérience commune, où les anciens élèves recevaient un paiement fixe pour avoir fréquenté un pensionnat indien, et une indemnisation au terme d'un processus d'évaluation indépendant – un processus de règlement extrajudiciaire des réclamations pour sévices sexuels, sévices physiques graves et autres actes fautifs qui ont causé aux anciens élèves de graves séquelles psychologiques. Il est probable que seule une poignée d'anciens élèves bispirituels aient été indemnisés par l'une ou l'autre de ces formules, les autres ayant succombé prématurément à l'épidémie de sida et à d'autres facteurs sociaux néfastes.

Par le truchement des excuses présentées aux Canadiens et Canadiennes LGBTQ2 et du règlement du recours collectif pour son rôle dans la Purge LGBTQ, le gouvernement du Canada a ouvert la voie à une éventuelle réparation et indemnisation pour les personnes bispirituelles en raison des préjudices qu'ils ont subis par le passé.^{vii} À partir des années 1940, les personnes LGBTQ ont été systématiquement expulsées de l'armée canadienne, de la fonction publique et de la Gendarmerie royale du Canada.^{viii}

Très peu de personnes bispirituelles seront indemnisées au regard de la purge LGBTQ, car elles n'avaient eu aucune chance d'être recrutées dans ces fonctions gouvernementales. Bon nombre de personnes bispirituelles ont quitté l'école secondaire à un jeune âge pour fuir l'intimidation et les humiliations à caractère homophobe, ce qui les condamnait à un vie de chômage et de pauvreté. Or, il ne fait aucun doute que les personnes bispirituelles ont connu une purge d'une autre nature. Au fil du temps, elles ont connu une purge familiale, linguistique, culturelle et sociale. Elles ont connu la purge des écoles secondaires, des universités, des milieux de travail. Elles ont connu la purge des cérémonies culturelles et de l'arène politique.

L'alliance des personnes bispirituelles avec la communauté LGBTQ générale est précaire, la tendance étant à désigner les personnes bispirituelles en tant que population prioritaire, sans pour autant que cela se traduise par leur participation à la gouvernance et aux différents programmes. Comme en fait foi le documentaire *One Gay City : A History of LGBT Life in Winnipeg (2014)*, l'histoire des personnes bispirituelles est aussi facilement mise au rancart^{ix}. En dépit d'une communauté bispirituelle forte et active à Winnipeg depuis 1986, le documentaire ne fait aucune mention de l'apport des personnes bispirituelles au mouvement de libération LGBTQ.

Il existe maintenant dix-sept organismes bispirituels sous l'égide de l'International Council of Two-Spirit Societies (ICTSS). Nombre de ces organismes tiennent des rassemblements régionaux pour leurs constituants. En juillet 2018, l'Assemblée des Premières Nations a adopté une résolution pour subventionner le réseau national Fondation 2 Spirits in Motion; en août 2019, la Fédération des Métis du Manitoba annonçait la mise sur pied de la section locale Two-Spirits Michif.^x

Le Fonds Purge LGBT, l'un des volets du règlement, a pour mandat de mener à bien quatre principaux projets :

1. Créer un monument national dans la région de la capitale pour commémorer la purge LGBT.
2. Appuyer l'organisation d'une exposition muséale par le Musée canadien des droits de la personne à Winnipeg.
3. Se pencher sur la collecte, la préservation et l'accessibilité de documents historiques liés à la purge LGBT.
4. Travailler avec le gouvernement du Canada pour améliorer l'inclusion des personnes LGBTQ2+ dans la fonction publique fédérale et améliorer la formation sur l'inclusion des personnes LGBTQ2+.

Bien que la purge LGBTQ se soit produite à une époque rapprochée et soit bien documentée, la purge des personnes bispirituelles de leurs communautés et de la société canadienne en général est plus difficile à mesurer et à quantifier. Le besoin de réparation et d'indemnisation n'en est pourtant pas moindre.

ⁱ <https://pm.gc.ca/fr/nouvelles/communiqués/2017/11/28/premier-ministre-presente-des-excuses-aux-canadiens-lgbtq2>

ⁱⁱ https://en.wikipedia.org/wiki/Randy_Boissonnault

ⁱⁱⁱ Roscoe W., 1992, *The Zuni Man-Woman*, University of New Mexico Press, 978-0-8263-1370-6

^{iv} <http://www.anishinabek.ca/wp-content/uploads/2016/07/An-Overview-of-the-IRS-System-Booklet.pdf>

^v Ryan B., 2003, A New Look at Heterosexism and Homophobia in Canada,

https://www.rainbowhealthontario.ca/wp-content/uploads/woocommerce_uploads/2014/08/NewLookHomophobia.pdf

^{vi} ____ 2019, Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, <https://www.mmiwg-ffada.ca/fr/final-report/>

^{vii} <http://lgbtpurge.com/>

^{viii} <http://lgbtpurge.com/wp-content/uploads/2018/04/Final-Settlement-Agreement.pdf>

^{ix} <https://www.pastperfectpro.com/films/page28/OGC.html>

^x http://www.mmf.mb.ca/news_details.php?news_id=400